

Les HCL et la Métropole s'unissent pour répondre de manière innovante aux enjeux du handicap

En juillet dernier, les Hospices Civils de Lyon et la Métropole de Lyon lançaient un appel à projets inédit, baptisé PAIR (Parcours de soins, hAndicap, Innovation, paRtenariat patient). Doté de 60 000 €, ce concours récompense trois projets du territoire qui proposent des solutions innovantes pour améliorer le parcours de soins des personnes vivant avec un handicap. Cet appel à projets témoigne de l'engagement majeur du CHU dans le champ de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et du lien étroit qui l'unit avec la Métropole et de nombreux acteurs du territoire pour répondre aux enjeux du handicap à Lyon.

L'appel à projets PAIR est parti d'un constat préalable : sur le terrain, les personnes vivant avec un handicap et/ou leurs aidants rencontrent parfois des difficultés dans leur accès aux soins et leur prise en charge, notamment à l'occasion d'un recours hospitalier. A travers cet appel à projets, les Hospices Civils de Lyon et la Métropole de Lyon souhaitaient faire émerger des solutions innovantes et participatives qui facilitaient le parcours de la personne vivant avec un handicap en lien avec un recours hospitalier (quel que soit le motif de recours), par des méthodes valorisant le partenariat patient et incluant les aidants.

Au total, onze projets ont été soumis et sept ont été auditionnés. Le jury, composé d'experts de la Métropole de Lyon et des HCL, a désigné trois projets lauréats, représentatifs de la diversité et de la richesse des projets soumis : type de handicap adressé (moteur, psychique, visible ou pas), type de porteur de projet (association, service hospitalier, entreprise), type de solution proposée (organisationnelle, numérique, etc.). Tous ont en commun d'associer des patients partenaires, condition sine qua non pour participer à l'appel à projets.

Au-delà du soutien financier de 60 000 € réparti entre les trois projets selon les besoins, les HCL et la Métropole de Lyon se sont engagés à orienter un maximum de candidats non lauréats vers d'autres dispositifs d'accompagnement, portés par leurs institutions ou leurs partenaires du territoire.

Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon : « Ce partenariat inédit entre la Métropole de Lyon et les HCL est, d'abord et avant tout, destiné à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. À travers cet appel à projets innovants dans le domaine de l'amélioration du parcours de soins des personnes en situation de handicap, la Métropole de Lyon réaffirme son engagement pour l'inclusion et la santé de toutes et tous et défend l'innovation, au croisement de ses compétences santé/médico-social et en développement économique. »

Raymond LE MOIGN, directeur général des HCL : « Il nous semblait très important, aux HCL comme à la Métropole, de lancer cet appel à projets inédit. Il s'agit d'une initiative supplémentaire dans le champ de l'innovation et du développement économique de la région, dans le but de répondre à des besoins non couverts, d'améliorer les coordinations et de favoriser la diffusion des innovations au service des patients. Les dossiers auditionnés se sont avérés de grande qualité et nous sommes fiers, aujourd'hui, d'accompagner trois projets qui représentent une réelle avancée dans le domaine du handicap, conformément aux engagements pris lors de la signature de la Charte Romain Jacob. L'enjeu, pour les HCL, est aussi de poursuivre l'acculturation des professionnels hospitaliers à ce thème du handicap, de contribuer au déploiement du partenariat patient et de nous positionner encore plus fortement comme leaders sur l'innovation en santé, en lien avec les autres établissements de santé et l'ensemble des acteurs de l'écosystème. »

Contacts presse

Anaïs MERCIER

04 26 99 34 27 / amercier@grandlyon.com

Thomas LACONDEMINÉ

04 72 40 74 40 / presse@chu-lyon.fr

LES TROIS LAURÉATS

1^{er} PRIX : Projet TIPS-PC

Porté par l'association gestionnaire du Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes (Réseau R4P), ce projet est destiné à améliorer l'accompagnement des enfants atteints de paralysie cérébrale (PC). La PC est la première cause de handicap moteur : elle touche environ 2 enfants pour 1 000 naissances.

Basée sur les principes d'apprentissage moteur, la thérapie HABIT-ILE s'avère particulièrement prometteuse. Proposée en France par seulement trois équipes de réadaptation pédiatrique, elle l'est, à Lyon, par l'ESCALE, service central de rééducation pédiatrique des HCL, depuis 2019. Dispensée sous forme de séjour intensif, cette thérapie HABIT-ILE bouleverse les modalités d'accompagnement habituelles en rééducation/réadaptation.

Afin d'améliorer l'intégration de cette thérapie dans le parcours de soin des enfants, le projet TIPS-PC vise le développement d'outils d'information et de communication, permettant le décroisement ville/hôpital et la coordination avec les thérapeutes de proximité. Ces supports, élaborés à partir de "l'expérience patient" des familles, seront également utilisés pour soutenir le rôle des familles dans le transfert des acquis au quotidien.

2^e PRIX : Projet EMOCARE

Porté par l'entreprise grenobloise Emoface et la fondation ARHM (Action Recherche Handicap et santé Mentale), basée au centre hospitalier Saint Jean de Dieu, à Lyon, EMOCARE vise à améliorer le parcours de soins aux urgences pédiatriques pour les enfants porteurs de troubles du spectre autistique (TSA). Une étude réalisée dans le cadre de cet appel à projet a confirmé que l'expérience aux urgences pédiatriques est l'une des étapes du parcours de soins somatiques les plus problématiques pour ces enfants porteurs de TSA.

Au travers de méthodes de co-construction et basées sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, EMOCARE a imaginé des supports digitaux qui seront fournis :

- aux professionnels de santé du service urgences pédiatriques des HCL, afin de les sensibiliser à la prise en compte des particularités des enfants porteurs de TSA
- aux enfants porteurs de TSA et leurs parents, afin de les entraîner, via des situations 3D immersives, à l'accès aux soins somatiques aux urgences.

PRIX DU JURY : Projet Consultation Parentalité

Porté par l'Hôpital Henry Gabrielle (HCL), le projet - de son nom complet Consultation d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap - propose un avis expert et un accompagnement aux personnes en situation de handicap, homme ou femme, qui souhaitent avoir un enfant. La consultation peut avoir lieu avant la conception, pendant la grossesse et bien sûr après la naissance. Les HCL et la Métropole souhaitent promouvoir la mise en place de consultations parentalité, en faisant intervenir de façon coordonnée tous les professionnels légitimes du territoire : rééducation, Protection maternelle et infantile, gynécologie-obstétrique, néonatalogie, crèches et écoles...

Pascal JACOB *, parrain de l'appel à projets PAIR : « C'est une très bonne chose que la Métropole et les HCL aient lancé un appel à projets ouvert, permettant à des compétences de se révéler. Il n'est pas fréquent que des hôpitaux et une collectivité de cette importance prennent en main ce thème du handicap, avec une dotation non-négligeable. Je trouve ça remarquable. D'autant plus que les trois projets lauréats concernent des sujets de première importance. Que ce soit la paralysie cérébrale, l'autisme aux urgences ou le travail de la parentalité, nous sommes sur trois sujets fondamentaux, particulièrement humains et qui correspondent à ce que doit être, selon moi, la santé de demain des personnes vivant avec un handicap, afin qu'elles se sentent pleinement dans la société. »

* Président de l'association Handidactique, qui agit pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, Pascal Jacob est l'instigateur de la Charte Romain Jacob, baptisée ainsi en hommage à son fils. Rédigée en 2014, cette charte de référence au niveau national a pour but, à travers 12 grands principes, de fédérer l'ensemble des acteurs autour de l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées.

À l'automne, les hôpitaux Renée Sabran (Hyères) et Henry Gabrielle (Lyon Sud) ont été les premiers sites des Hospices Civils de Lyon à signer cette charte, qui va prochainement être adoptée par chaque établissement des HCL.

Contacts presse

Anaïs MERCIER

04 26 99 34 27 / amercier@grandlyon.com

Thomas LACONDEMINÉ

04 72 40 74 40 / presse@chu-lyon.fr